Ligugé
De nature et d'histoire

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres en exercice : **23**
Quorum : 11
Nombre de membres présents : **18**
Date de la convocation : **07/12/2020**

*Secrétaire de séance : **Mme Françoise MARTIN***

Le **Quatorze Décembre Deux Mille Vingt**, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de LIGUGÉ se sont réunis Salle du Conseil Municipal à la Mairie, en séance publique, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire conformément aux articles L.2121-10, L.2121-11 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :
M. Bernard MAUZÉ – Maire
M. Michel GOURJAULT, Mme Stéphanie VERRIER, M. Éric COUSIN, Mme Michelle ECLERCY - Adjoints
Mme Nathalie BRIONNET, Mme Gwendoline RABALLAUD-JOUSSELIN. Mme Fanny ABRIAT, M. Jean HAMACHE – Conseillers Municipaux délégués
Mme Françoise MARTIN, Mme Viviane BETOULLE, M. Franck HUET, M. Laurent LANCEREAU, Mme Élisabeth LOUIS, M. Laurent CLÉMENT, M. Guillaume AUTEXIER, M. Aurélien TESTIER, Mme Catherine HENROTTE formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 23 membres.

Excusés avec pouvoirs : Conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, les pouvoirs suivants ont été donnés :

MANDANTS	MANDATAIRES
M. Guillaume GILLES	Mme Stéphanie VERRIER
Mme Valérie DOLIMIER	Mme Viviane BETOULLE
Mme Mélanie VIOLON-CLÉMENT	M. Laurent CLÉMENT
Mme Virginie SILLARD	M. Bernard MAUZÉ

Absent non excusé : M. Bernard BESSON

Délibération n°093/2020
APPROBATION DES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS DU DOMAINE DE GIVRAY POUR L'ANNÉE 2021

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les tarifs de l'Accueil de Loisirs du Domaine de Givray et de les fixer de la façon suivante pour l'année 2021 :

ENFANTS DE LIGUGÉ

Quotient familial	Journée		½ journée		Semaine	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
QF 1 < 500	7.45 €	4.30 €	5.35 €	2.25 €	37.30 €	21.50 €
501 <QF2 < 700	9.05 €	5.85 €	6.45 €	3.35 €	45.25 €	29.80 €
701 < QF3 < 1040	11.10 €	8.05 €	8.15 €	5.00 €	55.65 €	40.05 €
1041 < QF4 < 1380	13.25 €	10.10 €	9.50 €	6.35 €	66.25 €	50.45 €
1381 < QF5 < 2160	14.50 €	11.30 €	10.40 €	7.30 €	72.50 €	56.80 €
2161 < QF6	15.95 €	12.80 €	11.00 €	7.90 €	79.90 €	64.55 €

ENFANTS DE SAINT-BENOÎT (*)

(Participation intercommunale pour les vacances = 17 €-QF + 5 €)
(Participation intercommunale pour les mercredis ½ journées = 12,20 €-QF + 2,5 €)

Quotient familial	Journée		½ journée	Semaine	
	Avec repas	Sans repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
QF 1 < 500	8.25 €	5.05 €	6.05 €	41.10 €	25.25 €
501 <QF2 < 700	10.10 €	6.85 €	7.40 €	49.95 €	34.35 €
701 < QF3 < 1040	12.25 €	9.15 €	9.25 €	61.35 €	45.75 €
1041 < QF4 < 1380	14.55 €	11.45 €	10.80 €	72.80 €	57.20 €
1381 < QF5 < 2160	15.95 €	12.80 €	11.85 €	80.10 €	64.55 €
2161 < QF6	17.60 €	14.40 €	12.55 €	87.35 €	72.80 €

AR PREFECTURE
086-218601334-20201214-D093_2020-DE
Reçu le 17/12/2020

Nos imprimés sont produits par Fabrègue imprimeur adhérent IMPRIM'VERT® Mod. 540330 - 09/10 Fabrègue duo

ENFANTS DU GRAND POITIERS ET AUTRES COMMUNES (*)

(Pas d'application des quotients, pas de participation des Communes)

	Journée		Semaine	
	Avec repas	Sans repas	Avec repas	Sans repas
Journée	23.45 €	20.30 €	114.10 €	100.00 €
½ journée	14.05 €	11.40 €	68.70 €	58.30 €

(*) – Les situations sans convention avec les communes (ou convention non signée), obligent l'application du tarif « GRAND POITIERS et autres communes » et nécessitent le paiement avant le service rendu.

Après avoir entendu ces informations,
Après avoir examiné cette proposition
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ✓ D'approuver les tarifs de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergements (ALSH) présentés ci-dessus pour l'année 2021.
- ✓ D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document à intervenir dans ce dossier.

Pour extrait conforme
Fait et délibéré à LIGUGÉ le 16 décembre 2020
Le Maire,

MAIRIE DE LIGUGÉ 86 (Vienne)

Bernard MAUZÉ

AR PREFECTURE
086-218601334-20201214-D093_2020-DE
Reçu le 17/12/2020